



Pierre BOUZAT (1969 – 1979)

Le Président Pierre Bouzat est né en 1906 à Rennes (France).

Il effectue la totalité de ses études à la Faculté de Droit de Rennes, où il exerça en qualité de Professeur agrégé à compter du 1^{er} janvier 1934, jusqu'à sa retraite. Il en fut le Doyen de 1950 à 1956.

De sa longue et brillante carrière internationale exercée au sein des grandes associations internationales, émerge l'action qu'il développa au sein de l'AIDP. Nommé rapidement Secrétaire peu après la refondation de l'Association, il assumait ensuite toutes les fonctions électives, tant en qualité de Directeur de la Revue Internationale de Droit Pénal, que de Membre du Conseil de Direction, Secrétaire général, Président et Président honoraire, de 1938 à sa mort en 2002. C'est au Congrès de Rome, en 1969, qu'il fut élu Président, fonction qu'il exerça jusqu'au Congrès de Hambourg, en 1979.

Le Président Pierre Bouzat a pris une part éminente à la négociation qui conduisit à la création de l'Institut Supérieur International de Sciences criminelles (ISISC), de Syracuse (Italie), placé sous les auspices scientifiques de l'Association. Il exerça les fonctions de Président de cet Institut de 1972 à 1988.

Dans la période difficile qui a suivi la Seconde guerre mondiale, le Président P. Bouzat a beaucoup œuvré en faveur de la création, puis au développement des groupes nationaux de l'Association. Il a également vivement encouragé la création du groupe des « jeunes pénalistes », officialisée sous la présidence du Professeur M. C. Bassiouni.

Le Président Pierre Bouzat est décédé à Rennes, le 22 janvier 2002.

Références :

- Reynald Ottenhof, *Pierre Bouzat (1906-2002)*, Revue Internationale de Droit Pénal. 2001, p. 655 et s. On peut consulter son curriculum vitae détaillé, *Mélanges en l'honneur du Doyen Pierre Bouzat*, éditions Pédone, 1980.
- Liens :

<http://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-penal-2001-3-page-655.htm>